Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme policière : la concertation est lancée

La nouvelle plate-forme Canton-communes s'est réunie pour la première fois ce mercredi 14 mai à Lausanne. Après avoir adopté son mode de fonctionnement, elle a débattu de son premier objet : la réforme policière.

Les participants ont arrêté l'objectif des discussions, c'est-à-dire l'adoption d'ici l'automne 2008 d'un protocole d'accord comprenant les principes généraux de la future réforme policière. Ces derniers couvrent le périmètre suivant :

- Place des communes dans les processus de décision et de mise en oeuvre

- Formation, engagement et statut des policiers

- Type de commandement

- Structure de mise en oeuvre opérationnelle et politique

- Système d'information

- Financement

- Calendrier de la réforme (principales étapes, dispositions transitoires)

Cette nouvelle entité est présidée par Philippe Leuba, chef du DINT. Elle est composée de Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du dossier, et d'Anne-Catherine Lyon, troisième membre de la délégation gouvernementale à la sécurité. Outre la délégation cantonale, des représentants des associations communales faîtières siègent également au sein de cette plate-forme. Il s'agit d'Yvan Tardy, président de l'Union des communes vaudoises (UCV), Daniel Brélaz, Annie Oguey, Jean-Daniel Carrard, membres de l'UCV, Andrea Arn, présidente de l'Association de communes vaudoises (AdCV), et Jean-Charles Cerottini, membre de l'AdCV.

La délégation du Conseil d'Etat et les représentants des communes, qui se félicitent du climat constructif de cette première séance, ont décidé qu'une information conjointe et exhaustive sur cet objet ne sera communiquée qu'à la fin des travaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mai 2008

DINT, Philippe Leuba, président de la plate-forme canton- communes, conseiller d'Etat, 021 316 41 51 - Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du dossier, membre de la délégation à la sécurité et l'ordre public, 021 316 45 00